Accusé de réception en préfecture
092-451576656-20260610-CA152026-DE
Reçu le 17/06/2026

Vallée Sud
HABITAT
Grand Paris

N° CA-15/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 10 JUIN 2026**

Le 10 juin 2026 à 15h00,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 29 mai 2026, se sont réunis en salle du 9ème étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibérative : Yves COSCAS, Nadège AZZAZ, Christine QUILLERY, Lounes ADJROUD, Sandrine DANDRE, Patrick WIDLOECHER, Véronique DE LA TOUANNE, Martine BAGDASSARIAN, Benoît DESCHAMPS, Anthony REYNAUD, Jacqueline MINASSIAN, Sofia BELASKRI, Vincent GAUDIN, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT, Mohamed SANOGO.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Patrice RONCARI à Anthony REYNAUD, Michel VENEAU à Marcelle ABDELNOUR, Christophe RENDU à Christine QUILERY, Rahma GHIATOU à Sandrine DANDRE.

Était présent avec voix consultative : Pierric SPERY, DRIHL 92.

Assistaient également : Véronique ALBERT, Directrice Générale ; Lionel PIERE, Directeur des Finances ; Giuseppe ROMÉO, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine ; Emilie ASTORG, Responsable de la Communication ; Audrey ADHOUH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale ; Annabel SANCHEZ-GYGI, Assistante Polyvalente ; Mélandra PARENT, Commissaires Aux Comptes.

Objet : Élection du Vice-président.

Office Public de l'Habitat du Territoire Vallée Sud - Grand Paris
5 rue Paul-Vaillant-Couturier • 92140 Clamart • www.valleesudhabitat.fr
courrier@valleesudhabitat.fr • Tél. 01 46 45 35 40 • Fax 01 46 45 05 54

N° CA-15/2026

VALLÉE SUD HABITAT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JUIN 2026

DÉLIBERATION

Objet : Élection du Vice-président.

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu le décret n° 2008-556 du 18 juin 2008 relatif à l'administration des Offices Publics de l'Habitat,

Vu la délibération n°35/2017 du 20 décembre 2017, actant le rattachement de l'Office au Territoire Vallée Sud - Grand Paris,

Considérant qu'en application de l'ordonnance n° 2007 – 137 du 1er février 2007 relative aux Offices Publics de l'Habitat (OPH) et du décret n° 2008-566 du 18 juin 2008 relatif à l'administration des OPH, selon l'article R. 421-12 du décret :

« Sur proposition du Président, le Conseil d'Administration confère à un membre du Bureau le titre de Vice-président. Le Vice-président assiste le Président dans ses fonctions et le supplée en cas d'absence ou d'empêchement ».

Considérant que le Président du Conseil d'Administration propose la candidature de Madame Nadège AZZAZ, membre du Bureau, pour le poste de Vice-présidente,

Entendu l'exposé du Président,

Après avoir délibéré, par scrutin public, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Valide l'élection de Madame Nadège AZZAZ, au poste de Vice-présidente de l'OPH « Vallée Sud Habitat ».

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLÉE SUD HABITAT ».

Le Président,
Maire de Clamart,
Vice-Président du Territoire
Vallée Sud – Grand Paris,

Yves COSCAS

Vu pour être certifiée conforme à l'original
Publiée ou notifiée le 18 juin 2026
Reçue en Préfecture le 17 juin 2026
Certifiée exécutoire le 18 juin 2026
Par application de la loi du 22 juillet 1982

Véronique ALBERT
Directrice Générale